

CAP Arts du bois-Sculpteur-ornemaniste

Mis à jour le 30 novembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau CAP acquis (dispense des enseignements généraux), de préférence dans les métiers du bois – Projet professionnel validé (immersion fortement conseillée, positionnement avec le formateur référent)

Public visé

Demandeurs d'emploi - Salariés en reconversion - Salariés en perfectionnement

Rythme

Temps plein

Durée en centre

980 heures

Durée en entreprise

210 heures

Validation

- CAP Arts du bois, option Sculpteur-ornemaniste (niveau 3)
- Validation du Sauveteur Secouriste du Travail

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Modalités d'évaluation : épreuves ponctuelles
- Attestation de compétences

Entrée-sortie permanente

Non

RNCP/RS 37301 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37301/>

Objectifs professionnels

- Connaître les gestes techniques de la sculpture ornementation sur bois mais aussi les techniques du modelage et du moulage – Acquisition du geste parfait
- Approfondir ces connaissances en arts appliqués et en étude des styles

Contenu

Bloc de compétences 1 : Exécution d'un ornement et modelage

Etude préparatoire de l'ouvrage à réaliser (dessin, modelage) ; Préparer les outils à main, les moyens de serrage ; préparer les machines et les bois ; réaliser les assemblages ; Reporter au trait le dessin ou modèle ; Mettre en forme les volumes ; Exécuter les détails du modèle en bas ou haut relief

Bloc de compétences 2 : Réalisation graphique

Représenter un ornement de style en grandeur d'exécution à partir d'un modèle en plâtre ; Traduire les ombres ; Réaliser des relevés et des mises au net des mesures, des croquis, des schémas d'ensemble, des dessins d'exécution de tout ou partie d'un ouvrage.

Bloc de compétences 3 : Analyse technologique

Caractériser les bois ; Identifier les colles, les outillages, les techniques de travail et de finition du bois ; Les règles de sécurité ; Organisation du poste de travail ; Identifier et sélectionner les techniques de réalisation des sculptures en bas ou haut relief ; Les calages, les relevés ; Les opérations mécaniques

Bloc de compétences 4 : Analyse stylistique en arts du bois

Conduire une analyse stylistique critique commentée ; Réaliser une étude comparative de 2 réalisations ; Identifier, classer et hiérarchiser les éléments stylistiques

Bloc de compétences 5 : Prévention Santé Environnement (si non dispensé de l'épreuve)

Séminaires (obligatoires pour les stagiaires bénéficiant du financement régional, facultatif pour les autres)

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- Rythme de l'alternance : 35 h hebdomadaire
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.

CAP Arts du bois-Sculpteur-ornemaniste

Les plus

Taux de satisfaction

95%

Réussite aux examens

90%

Insertion professionnelle

70%

Délais et modalités d'accès

- Dossier de demande de Transitions Pro à déposer au minimum 2 mois avant le démarrage de la formation
- Positionnement pour individualiser le parcours en fonction du profil du demandeur
- Dossier de candidature dans le cadre du dispositif régional avant entretien pour les demandeurs d'emploi à déposer fin mai

Poursuite de parcours

- BMA ébéniste
- Ebéniste, sculpteur sur bois, ouvrier ou artisan, restaurateur, décorateur

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Sud
- Lycée André Malraux 13 rue de l'Épinette - BP 20160
88200 REMIREMONT
- greta-lorraine-sud@ac-nancy-metz.fr
- 03 29 62 53 56